



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2023

DÉLIBÉRATION N° 2023-019

Objet :

**Actualisation du tableau
des effectifs**

Rapporteur :

M. le Maire

Commission plénière :

Le 6 juin 2023

Convocation :

Le 13 juin 2023

Pièce(s) jointe(s) :

Tableau des effectifs

Nombre de conseillers municipaux en exercice	27
Présents	17
Pouvoirs	8
Votants	25

Certifiée exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous-
préfecture le :

Publiée le :

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, le 20 juin 2023 à 20h30, en séance publique, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur FRAYSSE, Maire.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs G. FRAYSSE ; I. LAFAYE ; F. DA SILVA ; C. ESTREMANHO ; B. ESTREMANHO ; C. BOUËTARD ; H. KÉRIVEL ; M. PICAUD ; C. MARTIN ; C. BASTOUL ; E. MOSCHEROSCH ; L. AMIRI ; S. JAUBERTY ; M. POINSE ; J-P RICAUD ; C. CRUEIZE ; F. DHONDT ;

Absents représentés :

S. AMIRAULT a donné pouvoir à E. MOSCHEROSCH
A. BELLANGER a donné pouvoir à C. MARTIN
S. DAVID a donné pouvoir à C. BOUËTARD
J. DJENAÏDI donne pouvoir à H. KÉRIVEL
I. DOGBO donne pouvoir à G. FRAYSSE
M. PROVOTAL donne pourvoir à I. LAFAYE
P. UTEGINE MWANA donne pouvoir à B. ESTREMANHO
P. WITTERKERTH donne pouvoir à F. DA SILVA

Absents non représentés :

S. BIBARD ; A. MUSY-BRELIER

VU le code général de la fonction publique ;

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

VU les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application du code général de la fonction publique ;

VU l'avis favorable du Comité social territorial du 23 mai 2023 ;

VU l'avis de la commission plénière en date du 6 juin 2023 ;

VU les délibérations n° 2023-008 du 16/03/2023 créant le poste d'adjoint technique ppal 2°classe ;

VU la délibération n° 2018/058 du 2009/2018 créant le poste d'adjoint technique ppal 1°classe ;

VU la délibération n°2021-047 du 21/9/2021 créant le poste de technicien et d'adjoint administratif ;

VU la délibération n°2018-087 du 11/12/2018 créant le poste d'éducateur de jeunes enfants ;

VU la délibération n°2023-008 du 16/3/2023 créant les postes d'adjoint administratif ppal de 1°cl et 2°cl ;

VU la délibération n°2022-010 du 28/6/2022 créant les postes de rédacteur et rédacteur ppal 2°classe ;

VU la délibération n°2013-074 du 19/9/2013 et n°2023-008 du 16/3/2023 créant le poste d'adjoint d'animation ;

VU la délibération n°2023-008 du 16/3/2023 créant le poste d'adjoint d'animation à temps non complet de 33h15 ;

VU la délibération n°2018-058 du 20/09/2018 créant le poste d'adjoint d'animation ppal 2°classe ;

VU la délibération n°2022-075 du 13 décembre 2022 portant actualisation du tableau des effectifs ;

CONSIDÉRANT qu'au 13 décembre 2022, le tableau des postes et effectifs faisait apparaître un total de 84 postes ;

CONSIDÉRANT qu'une actualisation du tableau des effectifs s'avère nécessaire pour procéder à des ajustements liés à des vacances de postes, départ ou à l'évolution de certaines missions ;

CONSIDÉRANT que les emplois en question s'ils ne sont pas pourvu par un fonctionnaire, peuvent être occupés par un agent contractuel en application de l'article 332-14 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 ;

CONSIDÉRANT que la rémunération correspond à la grille afférente aux grades ;

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après avoir délibéré et voté à l'unanimité,

DÉCIDE :

- la suppression des postes suivants :**

Filière	Emploi	Grade minimum	Grade maxi	Nb postes
Administrative	Agent d'accueil/Eta t civil	Adjoint administratif	Rédacteur ppal 2°cl	5
Technique	Agent de voirie/EV	Adjoint tech ppal 2°cl	----	1
Technique	Responsable offices	Adjoint tech ppal 2°cl	Adjoint tech ppal 1°cl	2
Technique	DST	Technicien	---	1
Médico-social	EJE	EJE	----	1

Animation	Aux petite Enf	Adjoint animation	Adjoint animation ppal 2°cl	2
Animation	Animateur à 33h15	Adjoint d'animation		1

la création des postes suivants :

Filière	Emploi	Grade minimum	Grade maxi	Nb postes
Administrative	Assistante de direction	Adjoint administratif ppal 1°cl		1
Administrative	Directeur pôle citoyen	Attaché		1
Technique	DST	Technicien ppal 2° cl		1
Technique	Responsable entretien	Adjoint technique ppal 1°		1
Technique	Agent d'offices	Adjoint technique ppal 1°cl		1
Animation	Animateur	Adjoint animation ppal 1°cl		2

ARRÊTE le nombre de postes ouverts figurant désormais au tableau des effectifs permanents à 63 postes ;

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget du chapitre 012.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Villiers-sur-Orge, le 20 juin 2023

Le Maire


Gilles PRAYSSE
(Personne)

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Publié le



ID : 091-219106853-20230620-DL_2023_019-DE

